

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/07/2012

Réception par le Prefet : 10/07/2012

Publication : 13/07/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-7-6-5

Séance du vendredi 6 juillet 2012

### **PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉLECTRIFICATION OPÉRATIONS AU COUP PAR COUP 2012 1ÈRE LISTE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-5-6-5 du 8 décembre 2011, relative au Budget Primitif 2012 – Equipements Ruraux (C02),
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'attribuer, dans le cadre du Programme d'Aide à l'Electrification 2012 Opérations "au coup par coup" (1<sup>ère</sup> liste), les subventions suivantes :

- 3 360 € à l'EARL ECKENSCHWILLER Bruno à UEBERSTRASS,
- 18 240 € à M. François FRISCH à KNOERINGUE.

Ces subventions seront prélevées sur le Programme C221- Chapitre 204 – Nature 20422 – Fonction 74.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 6 JUILLET 2012

Electrification Rurale (C221)

PROGRAMME 2012

Opérations « au coup par coup » - 1ère liste

**Annexe 1**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ERP03612	<b>EARL ECKENSCHWILLER</b> Sortie d'exploitation d'élevage à UEBERSTRASS	8 400,00	40%	3 360,00
ERP03613	<b>M François FRISCH</b> Sortie d'exploitation d'élevage à KNOERINGUE	45 600,00	40%	18 240,00
			Total	21 600,00